



Déclaration de la FSU au CDEN de Seine-Maritime du 11 septembre 2020.

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,

Depuis dix jours, les élèves et les personnels de l'Education nationale ont repris le chemin de l'école. Depuis dix jours, chacun a retrouvé avec plaisir ses collègues et ses camarades de classe. Depuis dix jours, sur l'ensemble de la France, plus de 23 établissements et 193 classes ont fermé pour cause de cas avérés ou suspectés de Covid. Depuis dix jours, le nombre de contaminations augmente de manière exponentielle dans tout le pays.

Non, cette rentrée dans nos écoles, collèges et nos lycées n'est pas normale. Elle ne pouvait pas l'être. Pas après des mois de confinement qui ont laissé des traces chez les élèves. Pas alors que le virus circule de nouveau activement et que les indicateurs sanitaires, un par un, passent du vert à l'orange et parfois au rouge, comme pour notre département. Dans ce contexte sanitaire extraordinaire, les personnels et leurs représentants ont appelé pendant des semaines à une préparation à la hauteur de la difficulté, pour éviter à tout prix des fermetures d'établissements, assurer une scolarité la plus normale possible à tous les jeunes tout en préservant la santé de la communauté éducative dans son ensemble. Il aurait fallu une organisation et des moyens, des idées, du dialogue : tout ce que nous avons proposé pour une rentrée en temps et en heure et qui dure. Tout ce que le ministre de l'Education nationale n'a pas daigné entendre.

Nos établissements tournent encore, grâce à la conscience professionnelle des personnels, mais à quel prix et pour combien de temps ? La confusion règne quant au recensement du nombre de cas de Covid-19, aux décisions à prendre en présence d'un cas avéré... Nous ne nous satisfaisons pas d'un tel fonctionnement du service public d'éducation, ce n'est pas le sens que nous donnons à notre engagement au quotidien. Nous payons le prix de l'impréparation. Les mesures prises dans l'éducation sont plus légères que celles imposées aux entreprises ou aux lieux accueillant du public, alors que des millions d'élèves fréquentent nos établissements.

D'autres pays ont choisi d'aménager les classes, les horaires, les groupes, avec des recrutements... et de prendre les dispositions les plus pertinentes, de rassurer la communauté éducative en tenant compte de la réalité des établissements et des pratiques professionnelles.

Nous demandons :

- une transparence totale sur la situation sanitaire dans les établissements dès le premier cas,
- une clarification des procédures et des règles à suivre en cas de contamination,
- un dialogue urgent sur des mesures permettant de limiter la propagation du virus (aération, limitation des groupes, horaires adaptés, réquisition de locaux, recrutements extraordinaires, gestion des cantines...)

Au-delà de l'urgence sanitaire, nous sommes face à un défi pédagogique inédit. Il ne doit pas y avoir de génération perdue. Cela implique de traiter rapidement la question des moyens, des programmes, des réformes, de l'équipement. Nous l'avons dit et répété : tout doit être fait pour éviter des fermetures d'établissements. Les indicateurs quotidiens montrent que nous n'en prenons pas le chemin.

Par ailleurs, pour notre ministre, tout est tellement normal qu'il n'y a aucun problème à faire passer des évaluations nationales de rentrée selon la même forme que celles de l'an passé, comme si rien n'avait eu lieu avant les vacances scolaires. Pour la FSU, ces évaluations nationales sont totalement inappropriées aux conditions de cette rentrée, aux besoins des élèves et des enseignants.

Les conditions de travail de l'ensemble des personnels sont fortement dégradées. C'est aussi le cas notamment des directrices et directeurs. Malgré ce qu'en pense le ministre, ce n'est pas en introduisant un rapport hiérarchique au sein des écoles par le biais de la notion de délégation d'autorité du DASEN que les équipes fonctionneront mieux. Ce dont les directrices et directeurs ont besoin c'est de temps, et d'aide administrative pérenne. En particulier, aucune direction ne devrait se faire sans décharge hebdomadaire. C'est pourquoi, à l'occasion de l'étude de cette carte scolaire, nous demandons que les écoles qui perdent leur quatrième classe ne perdent pas en plus leur décharge.

Au-delà des enjeux immédiats liés à cette année scolaire, des annonces ont été faites, par exemple sur les salaires. Elles ne correspondent pas aux attentes des personnels. Il revient au Ministre de répondre à l'urgence de la situation et d'engager des discussions pour l'avenir de l'école.

Pour ce qui concerne les points à l'ordre du jour...

En cette rentrée, le manque de moyens humains dans notre département atteint sa limite. Il est urgent que le ministère en prenne la mesure et débloque la liste complémentaire.

L'éducation prioritaire n'a pas bénéficié du soutien dont elle aurait eu besoin pour apporter plus à ceux qui ont le moins comme c'est sa vocation.

Les fermetures en septembre sont toujours problématiques, encore plus quand la conséquence en est le déplacement de PES (Professeur des Écoles Stagiaires) qui avaient préparé leur rentrée tout l'été.

De même des collègues ont postulés sur des postes de TRS afin de ne pas s'éloigner de leur domicile, et sont nommés très loin de leur zone. Visiblement ce mouvement opaque, en une seule phase et sans dialogue social, dégrade gravement les conditions d'affectation.

La FSU se tient aux côtés des collègues pour défendre les droits collectifs, malgré les attaques sans précédent de l'administration contre la paritarisme.

En ce qui concerne les questions relevant du CD76.

La FSU reconnaît l'effort réalisé par le Conseil Départemental sur les Dotations Globales de Fonctionnement, avec une hausse de 1,4% et 483 élèves pris en compte en plus. Cela devrait peut-être permettre aux équipes de pouvoir renouveler du matériel pédagogique plus sereinement. Cependant, la hausse de la dotation par élèves couvrirait à peine l'inflation attendue sur l'ensemble de l'année 2020... La variation des coûts de l'énergie sera une fois encore l'arbitre des budgets des collèges seino-marins.

Par ailleurs, sans concertation préalable, le Département de Seine Maritime inaugure et impose cette année le tout-numérique pour les demandes d'ACRI (Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat).

Si cette solution facilite la démarche d'une partie de la population, elle représente pour certaines familles un obstacle insurmontable de nature à les dissuader d'entreprendre l'instruction du dossier. Il s'agit en l'occurrence des familles les plus défavorisées donc potentiellement les plus concernées par le bénéfice de cette aide. En effet elles n'ont souvent qu'un smartphone pour se connecter à internet ou doivent utiliser les services payants d'un cybercafé. Parfois atteintes "d'illectronisme" , elles peuvent aussi se sentir incapables d'entreprendre leurs démarches en ligne.

En outre, les bénéficiaires de prestations familiales n'ont qu'un seul document à fournir, mais les parents sans titre de séjour donc sans prestations et souvent non francophones, se retrouvent en très grande difficulté pour communiquer tous les justificatifs de leur situation financière via Internet.

Un non recours aux droits est donc à craindre, avec pour conséquence le non paiement des factures de demi-pension. Celles-ci devront être compensées par les fonds sociaux mais le ministre de l'éducation nationale en annonce une baisse drastique de 50%.

A défaut, des exclusions de la cantine seront prononcées, ce qui nous semble intolérable.

A cela s'ajoute une dimension territoriale de la fracture numérique puisqu'en Seine-Maritime subsistent des zones blanches.

Face à cette situation, certains collèges s'obligent à mettre en oeuvre des accueils spécifiques, ce qui est pour le moins paradoxal en cette période de crise sanitaire. De plus les particularités de cette rentrée scolaires génèrent à tous les niveaux une augmentation des charges de travail et cette tâche supplémentaire est malvenue.

En septembre 2018, le défenseur des droits préconisait une alternative papier ou humaine à la dématérialisation, afin que l'utilisateur puisse toujours échanger avec l'administration.

Par conséquent, la FSU, comme la FCPE, demande au département de la Seine Maritime de bien vouloir procurer des imprimés papier aux établissements scolaires dans les plus brefs délais et d'assurer le traitement de ces demandes.